

## PERTURBATIONS CLIMATIQUES

## Retour à la normale dès aujourd'hui

**De belles éclaircies à l'horizon ! Les perturbations climatiques que connaît le pays depuis des jours sont en phase d'amélioration. Les pluies qui se sont abondamment abattues sur les wilayas du centre et de l'est, n'ont causé que des dégâts matériels mineurs.**

**Wassila Zegtitouche - Alger (Le Soir)** - Contacté hier par téléphone, M. Mohamed Agagna, chef de service prévisions au sein de l'ONM, a précisé que «de belles éclaircies» devaient marquer dans la soirée, la région centre du pays.

Un temps dégagé sur les régions nord avec quelques passages nuageux denses sur les reliefs intérieurs du centre et de l'est.

A compter d'aujourd'hui, dans l'après-midi, le ciel deviendra progressivement voilé à nuageux sur l'ouest. Des pluies sont prévues dans la soirée. Sur le Sahara, quelques nuages élevés orneront le ciel de l'extrême sud. Par contre,

un ciel nuageux accompagné de pluies était attendu hier sur la région nord Sahara, notamment à Touggourt Hassi-Messaoud jusqu'à la côte est.

Encore sous le choc des dernières inondations de Ghardaïa et Béchar, les services de l'ONM sont alertes.

«Un bulletin météo spécial a été émis jeudi à 3 heures du matin, pour couvrir quelques wilayas de l'intérieur. Il concernait la région est du pays où des pluies orageuses locales étaient prévues sur Batna, Khenchela, Tébessa, Oran, Oum-El-Bouaghi, Mila, Constantine, Guelma et Souk-Ahras», affirmera M. Agagna.



Les services de la voirie sur le pied de guerre.

Finalement, plus de peur que de mal. Les cumuls sont estimés à 30 mm durant la validité du BMS, précise-t-on.

De fortes pluies se sont abattues sur le sud, et intensifieront aujourd'hui le Sahara central et le nord Sahara, entre autres à Adrar

et Ghardaïa. Ces pluies sont causées «par une infiltration d'air froid provenant d'Europe vers le sud-ouest du pays, et de l'air chaud qui remonte du sud vers le nord», explique M. Agagna. Les deux masses d'air sont «entrées en conflit», provoquant de fortes pluies.

A l'ONM, on signale que d'importantes chutes de pluie ont été enregistrées durant ce week-end.

Estimées à 28 mm, ces pluies pouvaient atteindre 30 mm dans certains endroits, ce qui est «très important» en terme de pluviométrie. Le mercure remontera. On notera des températures variant entre 21° et 23° près des côtes, et de 12° à 14° à l'intérieur du pays.

Cependant, ces intempéries ont marqué leur passage, en causant plusieurs dégâts matériels. Dans la seule wilaya de Béchar, les

dégâts sont estimés à 22 millions de dinars, et ce, concernant différentes installations et infrastructures de distribution de Sonelgaz.

D'après les responsables locaux de la Sonelgaz, ces dégâts sont recensés au niveau des moyens de transport de l'énergie électrique, notamment les pylônes reliant Béchar aux localités du sud de la wilaya dont certains ont été emportés par les flots des oueds en crue.

Par ailleurs, les services de la Protection civile font état du décès d'une sexagénaire dans la ville de Ouargla.

La victime aurait trouvé la mort suite à une électrocution dans sa maison inondée.

On apprendra aussi que deux fillettes ont été blessées dans l'effondrement du plafond de leur maison.

W. Z.

## FACE AU BMS

## Les APC sur le qui-vive

**Le bulletin spécial émis par l'Office national de la météorologie a été pris très au sérieux. Une virée dans quelques communes d'Alger, connues pour leur vulnérabilité face aux caprices de la nature, a permis de constater le dispositif.**

**Nabil M. - Alger (Le Soir)** - Bab-El-Oued, circonscription où les termes intempéries et inondations donnent froid au dos. L'entrée officielle du siège de l'Assemblée populaire communale est fermée mais trois agents sont assis à l'intérieur. Nous interpellons l'un d'eux. Nous lui expliquons l'objet de notre visite : voir comment fonctionne la cellule de veille contre les intempéries.

On nous conduit vers l'agent chargé de la permanence. Son bureau est situé à côté du parking interne de l'APC. Ce dernier affiche une mine sympathique et visiblement fatiguée. «Jeudi nous avons travaillé jusqu'à 4 heures du matin et hier, j'étais déjà en poste à 8 heures.»

En effet, en plus du travail de veille sur le risque d'inondations, il fallait aussi coordonner

les préparatifs de la célébration de la fête du 1<sup>er</sup> Novembre, notamment la mise en place des drapeaux, fanions et autres dispositions en rapport. Le permanencier nous montre un fax transmis par les services de la daïra à l'APC de Bab-El-Oued, les informant du bulletin météo spécial. «Il fallait se tenir prêts pour intervenir à tout moment.» Il est 12h00. Le P/APC arrive.

C'est inhabituel pour un vendredi. Nous demandons de le rencontrer pour davantage de précisions sur notre sujet mais ce dernier qui venait juste de se garer au parking décline, arguant un emploi du temps trop chargé. Une réunion avec la famille révolutionnaire l'attendait en cette veille du 1<sup>er</sup> Novembre.

Direction l'APC de Raïs-Hamidou. Cette commune du

littoral algérois se trouve être en aval du mont Ras El Kebir. Les lieux sont très souvent frappés par les inondations.

Le siège de l'APC est égayé par des drapeaux. Deux agents tiennent la permanence. «Nous avons été informés sur le bulletin spécial des services de la météo», explique un agent. Ce dernier souligne qu'à Raïs-Hamidou (ex-Pointe-Pescade), on est rompu à cette tâche étant donné que la commune est sujette aux intempéries. Sur le registre des permanences, il nous montre la notification d'une communication téléphonique des services de la daïra, les informant de se tenir prêts.

Les mécanismes à Raïs-Hamidou sont simples. Dès l'émission d'une alerte, la cellule de permanence prend attache avec toutes les structures opérationnelles et les personnes concernées, à commencer par le P/APC et ses adjoints. Le personnel de l'APC est mobilisé.

Celui des entreprises de la

wilaya aussi à l'exemple de Asrout, Netcom et la voirie. Les services de la police sont eux aussi informés en premier. Il est 12h30, le journal parlé de la radio Chaîne III est entamé par la météo. La tendance globale va vers le dégagement du ciel dès l'après-midi.

Même son de cloche à la commune d'Alger-Centre. La cellule de permanence guette le moindre signal pour faire intervenir les unités opérationnelles. Les services de la voirie et les unités en rapport sont sur le pied de guerre. La cellule de permanence restera sur ses gardes tant que le bulletin météo spécial n'a pas été levé.

Dans Alger, plusieurs camions équipés d'électropompes ont été déployés à côté des points noirs connus. Il s'agit notamment du boulevard Mira à Bab-El-Oued et de l'avenue de l'ALN à hauteur de la place du 1<sup>er</sup>-Mai. Ce sont des unités de l'Office national de l'assainissement (ONA) et de l'Asrout.

N. M.

## PRISE EN CHARGE DES PERSONNES ÂGÉES DANS LES HÔPITAUX

## Plaidoyer pour des centres spécialisés

**Quelle prise en charge y a-t-il pour les personnes du troisième âge au niveau des hôpitaux ? Pourquoi n'existe-t-il pas de centres d'accueil pour ces personnes en période de convalescence et post-opératoire ? Cette problématique, même si elle ne fait pas l'objet d'une rencontre spécifique, s'impose aux spécialistes et aux chefs de service des différentes unités hospitalières.**

**Rosa Mansouri - Alger (Le Soir)** - A l'occasion de la tenue des premières rencontres thématiques sur le matériel orthopédique, le Pr Nouar, chef de service Bichat à l'hôpital Mustapha-Pacha, a fait part du besoin accru des services hos-

pitaliers, notamment ceux d'orthopédie et de traumatologie, d'aménagement d'espaces réservés à la prise en charge des personnes âgées victimes de différents traumatismes.

Le Pr Nouar affirme que son service ne dispose pas du per-

sonnel suffisant ni qualifié à s'occuper de ces personnes après la fin des examens cliniques. Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière devrait, selon lui, amorcer la réflexion pour la création de centres spécialisés. Ce déficit est davantage ressenti avec l'augmentation, ces dernières années, du nombre de victimes des accidents de la circulation.

A vrai dire, une prise en charge de ces personnes dans le milieu familial est souhaitable, mais malheureusement, les conditions d'hygiène et les

commodités ne sont pas souvent réunies, ce qui oblige les médecins à garder ces «malades» à l'hôpital, parfois pendant plusieurs mois.

Invité à donner son point de vue sur les nouveaux produits mis sur le marché, le Pr Nouar a fait savoir que l'urgence en Algérie va beaucoup plus pour les traitements traumatologiques, voire les consommables, pour la prise en charge des victimes des accidents de la circulation et autres, dont le nombre est en nette augmentation.

R. M.

AFFAIRE  
DE HARCÈLEMENT  
SEXUEL À LA BA  
Verdict ce lundi

C'est ce lundi que sera prononcé par la cour d'Alger le verdict dans l'affaire qui oppose deux employées de la Banque d'Algérie à leur responsable hiérarchique, qui les a poursuivies en justice pour diffamation après qu'elles eurent dénoncé le harcèlement moral et physique dont elles ont fait l'objet durant de longues années au sein de cette institution.

La cour doit donc confirmer ou infirmer la peine de 2 mois avec sursis assortie d'une amende de 50 000 DA requise par le ministère public. Il ne s'agit pas, certes, de la première affaire de harcèlement en milieu professionnel, mais c'est pratiquement inédit de voir des victimes comparaître devant une juridiction pour avoir dénoncé ce qu'elles subissent.

Nasséra M. et sa collègue sont de celles qui se battent et refusent de se ranger au statut «de femelles», dans lequel les confine la société.

Ayant subi un harcèlement moral et sexuel pendant plusieurs mois, voire des années, de la part de leur responsable hiérarchique au sein de la Banque d'Algérie, ces deux femmes, parmi d'autres mais qui sont restées «muettes», ont décidé de briser le tabou de la honte et de l'humiliation en mettant au jour les pratiques pervers d'un haut responsable d'une institution.

Des lettres, des récits et des dénonciations ont afflué sur le bureau du premier responsable de la Banque d'Algérie, pour mettre un terme à ce calvaire vécu.

En vain. Par peur d'un scandale ou simplement par solidarité masculine, les responsables de la banque n'ont pas trouvé utile de sanctionner le responsable incriminé, ce qui a poussé ces victimes à s'adresser à la presse pour dénoncer le harcèlement sous toutes ses formes.

Une démarche qui n'a pas été du goût de ce responsable qui a préféré retourner la situation à son profit en portant plainte contre les deux employées pour diffamation. Il serait toutefois impensable de s'attarder sur cette dernière accusation après les témoignages précis et détaillés des victimes devant le tribunal.

R. M.